Facture FA2610-00957

Date facturation : 22/10/2026
Date échéance : 23/10/2026
Code client : CL2311-0160
Code comptable client : 411FOOTBALLCLUB
Réf. commande : CO2610-00854 / 22/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00936 / 23/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

FOOTBALL CLUB OFFRANVILLE
Facturation
MR ARTAUD JEAN-RAYMOND MAIRIE D'OFF
76550 OFFRANVILLE

Expédition à

FOOTBALL CLUB OFFRANVILLE
MR ARTAUD JEAN-RAYMOND MAIRIE D'OFF
76550 OFFRANVILLE

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
3105x15 - NESCAFE ESPRESSO X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	61,20	2	122,40

Conditions de règlement: A réception

Total HT	122,40
Total TVA 5,5%	6,73
Total TTC	129,13
Payé	129,13
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
28/10/2026	129,13	Chèque	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf